

# Coût d'un régime de soins dentaires pour les Canadiens

Publiée le 16 juin 2022

Ce projet de loi met en œuvre un régime de soins dentaires pour les Canadiens. Le régime devrait couvrir le coût des soins courants, du traitement au fluorure, des radiographies, des agents de liaison et d'autres combinaisons de traitement de caries, de prothèses et de parodontie. Les ménages dont le revenu sera inférieur à 90 000 \$ pourront participer au régime. Au cours d'une période de mise en place qui durera de 2022 à 2025, l'admissibilité au régime sera graduellement étendue<sup>1</sup>. Le régime ne coûtera rien aux ménages dont le revenu annuel sera inférieur à 70 000 \$. Le montant de la quote-part augmentera de façon linéaire pour les ménages dont le revenu se situera entre 70 000 et 90 000 \$. Les seuils seront indexés à l'inflation.

## Coût sur 5 ans

Millions de \$	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total
Coût total	939	2 699	1 394	2 293	1 712	9 036

## Coût détaillé sur 5 ans

	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	Total
Coût	1 062	3 054	1 565	2 558	1 936	10 176
Recouvrement des coûts	-123	-355	-171	-266	-224	-1 140
Coûts totaux après recouvrement	939	2 699	1 394	2 293	1 712	9 036

## Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.
- Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Estimation et méthode de projection

Le DPB a estimé le nombre de bénéficiaires potentiels au moyen de prévisions démographiques et des taux de participation enregistrés dans le passé. Le sous-ensemble des personnes admissibles chaque année a ensuite été estimé en fonction du processus de mise en place du régime. Le DPB a aussi tenu compte des

<sup>1</sup> En 2022, le régime s'appliquera aux personnes de 12 ans et moins. En 2023, il s'appliquera à celles de 18 ans et moins, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. La mise en œuvre générale du régime est prévue pour 2025.

effets sur le comportement. Les soins courants s'étendent à l'ensemble de la population admissible. Le recours aux traitements pour affection dentaire a été déterminé en fonction de la prévalence de l'affection dans un groupe d'âge. Les personnes souffrant déjà d'une affection non traitée recevraient des traitements dans leur première année d'admissibilité. Les bénéficiaires seront traités pour toute nouvelle affection éventuelle. Les coûts ont été majorés en fonction des hausses d'honoraires observées dans le passé. Le DPB a pris en considération les frais administratifs dans son estimation.

## Sources de l'incertitude

Si le nombre de bénéficiaires ou le taux de participation dépassent les attentes, les coûts augmenteront. Si l'éventail d'interventions à fournir s'accroît, les coûts augmenteront. Tout changement concernant le taux d'augmentation des honoraires, l'inflation ou la prévalence des affections est également susceptible d'influer sur les coûts.

## Préparée par

Mark Creighton <Mark.Creighton@parl.gc.ca>

## Sources des données

Variable	Source
Prévalence des affections	Enquête canadienne sur les mesures de la santé
Données démographiques	BD/MSPS 29.0 et BD/MSPS Santé <sup>2</sup>
Taux de prévalence des affections	Statistique Canada
Coûts des interventions	Telus Health Analytics Dental Data Metrics
Hausses des honoraires des dentistes	Buck
Taux de chômage et d'inflation	DPB
Frais administratifs	Institut canadien d'information sur la santé

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2022 • LEG-2223-008-S\_f

---

<sup>2</sup> La présente analyse repose sur la Base de données et le Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs qui sous-tendent les résultats de la simulation de la BD/MSPS ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB), qui se tient entièrement responsable de l'utilisation et de l'interprétation de ces données.